6½

# MONUMENT A JACQUES QUARTIER.

HÔPITAL DE MARINE.—*Lundi, 14 Septembre*, 1835.

Aujourd'hui étant le 300e anniversaire du débarquement du célèbre navigateur JACQUES QUARTIER, natif de St. Malo, dans les environs de la petite Rivière St. Charles, près de laquelle est situé l'hôpital de Marine, plusieurs citoyens se sont réunis au devant de cet édifice, et en mémoire de cet anniversaire il a été alors planté, au devant de la principale porte d'entrée de l'hôpital, une croix en bois, sur laquelle était attaché l'inscription suivante :—

" *Erigée le 14e. Septembre*, 1835 ; *en mémoire*
" *du débarquement du célèbre navigateur*
" *Jacques Quartier, natif de Saint-Malo ;*
" *le jour de l'Exaltation de la Ste. Croix,*
" *le* XIV *Septembre*, A. D. 1535."

Les messieurs présens à cette cérémonie se sont ensuite réunis dans un des appartemens de l'hôpital. Il a été alors considéré, que la mémoire d'un événement aussi intéressant devrait être l'objet d'un monument plus durable, et qui servirait à en transmettre le souvenir à la postérité. A cette fin, MM. R. E. Caron, J. C. Fisher et G. B. Faribault ont été priés de prendre les démarches nécessaires pour convoquer une assemblée publique des citoyens de Québec pour les fins ci-dessus.

HOPITAL DE MARINE.—*Samedi, 26 sept.* 1835.

Conformément aux annonces publiées dans les journaux, il a été tenue une assemblée publique à l'Hôpital de Marine, à trois heures et demie, P. M.

M. le maire de Québec a été appelé au fauteuil.

M. G. B. Faribault a fait les fonctions de sécretaire.

M. le maire a expliqué le sujet de la réunion.

Après quoi les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

Sur motion de M. Faribault, secondé par M. R McDonald :

Résolu, Que dans la vue de perpétuer un événement d'un aussi grand intérêt dans les fastes du Canada, et afin de marquer l'endroit où JACQUES QUARTIER, le célèbre navigateur qui a découvert Québec, a passé l'hiver de 1535—36, il est expédient, dans l'opinion de cette assemblée, d'ériger un monument durable en son honneur, sur une des rives de la Rivière St. Charles, dans laquelle rivière il est entré avec ses vaisseaux le 14me Septembre A. D. 1535.

Sur motion de M. le dr. Fisher, secondé par M. Clouet ;

Résolu, Qu'il soit maintenant nommé un comité de quinze personnes, afin de prendre les mesures nécessaires pour mettre à effet, aussitôt que possible, la résolution précédente, et que le comité ait la liberté d'ajouter à ce nombre telles autres personnes qu'il croira utiles dans cette entreprise.

Il a alors été procedé par ballote aux choix du comité, lequel est composé des messieurs suivans :

M. le maire de Québec, Messire Jérôme Demers, MM. le col. Bouchette, Clouet, Faribault, Fisher, Glackemeyer, H. S. Huot, Joseph Légaré, fils, W. B. Lindsay, Massue, dr. Morrin, dr. Parant, P. Pelletier et M. le shérif Sewell.

Sur motion de M. le dr. Morrin, secondé par M. le col. Bouchette ;

Qu'une souscription soit maintenant ouverte pour subvenir aux dépenses qui seront encourues pour l'objet susdit ; et que W. B. Lindsay, écuyer, soit nommé trésorier.

Sur motion de M. Glackemeyer, secondé par M. Clouet ;

Résolu, Que les remercimens de cette assemblée sont dus à MM. Faribault et Fisher, pour avoir suggéré l'idée de l'établissement d'un monument pour perpétuer la mémoire du célèbre Jacques Quartier, qui fait l'objet de la présente réunion.

Sur motion de M. W. B. Lindsay, secondé par M. Massue ;

Résolu, Que les remercimens de cette assemblée sont dus aux Commissaires de l'Hôpital de Marine, qui ont permis si obligeamment à cette assemblée de se réunir dans cet édifice.

M. le maire ayant quitté le fauteuil, M. le colonel Bouchette y a été appelé.

Sur motion de M. le dr. Fisher, secondé par M. Deguise ;

Résolu, Que les remercimens unanimes de cette assemblée soient donnés à son honneur le Maire de Québec, pour l'intérêt qu'il a montré relativement à l'objet de cette assemblée, pour son empressement à prendre le fauteuil, et pour la manière habile et affable avec laquelle il a présidé dans cette circonstance.

G. B. FARIBAULT, Secrétaire.

Québec, 29 septembre 1835.